

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA 486^e ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE ORDINAIRE DU DÉPARTEMENT DES SCIENCES ADMINISTRATIVES, TENUE LE MARDI 11 MAI À 9 H 35.

486^e ADOSA 11-05-2021 N° 1833

5.3 Résolution en soutien aux personnels et étudiant-es de l'Université Laurentienne de Sudbury

ATTENDU la restructuration annoncée de l'Université Laurentienne de Sudbury, donnant lieu à l'élimination de près de 70 programmes et au licenciement de plus d'une centaine de professeures et professeurs ;

ATTENDU que les programmes en français sont particulièrement touchés par ces coupures ;

ATTENDU les conséquences dramatiques de ces décisions pour le parcours des étudiant-es de l'Université Laurentienne souhaitant poursuivre des études supérieures dans leur région et plus largement pour l'avenir de la francophonie ontarienne ;

ATTENDU les conséquences dramatiques de ces décisions pour la carrière des professeur-es de l'Université Laurentienne ;

ATTENDU que les missions et valeurs de l'Université Laurentienne rejoignent celles de l'UQO, notamment l'accessibilité de l'enseignement supérieur en français, le développement régional et les partenariats avec la communauté ;

ATTENDU que l'approche marchande adoptée pour cette restructuration n'est pas digne d'un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche ;

**L'ASSEMBLÉE
DÉPARTEMENTALE DU
DSA**

DÉNONCE avec la plus grande fermeté les abolitions de programmes et les licenciements annoncés à l'Université Laurentienne ;

EXPRIME sa solidarité avec les personnels, étudiant-es et professeur-es de l'Université Laurentienne ainsi qu'avec les communautés de Sudbury, du Nord de l'Ontario et franco-ontarienne ;

APPUIE sans réserve les démarches des organisations représentant les groupes concernés afin que les autorités compétentes trouvent des solutions menant à la réouverture des programmes fermés et à la réembauche des personnels licenciés ;

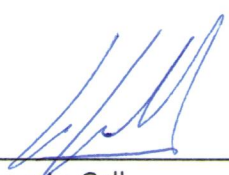
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA 486^e ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE ORDINAIRE DU
DÉPARTEMENT DES SCIENCES ADMINISTRATIVES, TENUE LE MARDI 11 MAI À 9 H 35.

INTERPELLE la direction de l'UQO afin qu'elle exprime son indignation et sa
solidarité ;

MANDATE Le directeur du DSA pour diffuser publiquement cette résolution.

Proposé par Tamás Michel Kopolyay
Appuyé par Annick Lambert

Adopté à l'unanimité



Véronique Le Gall
Présidente de l'assemblée
Département des sciences administratives

11 mai 2021